



Intérêt pour achat en 3 fois

Par **Fifi 27**, le **02/12/2016** à **07:02**

Bonjour, rnrnJ'ai contracté un achat en trois fois sur cdiscount par prélèvement sur ma CB. Pour raison de perte de ma CB, j'ai dû la renouveler et j'ai oublié de faire le changement sur cdiscount. Ils m'ont donc pénalisé des intérêts d'un montant de 16 €, j'ai soldé la totalité de mon achat par chèque mais pas les intérêts car impossible de les joindre pour leur expliquer mon problème de perte de CB... (tout a été fait en parallèle).rnrnAujourd'hui, j'ai reçu une relance d'huissier pour régler ces intérêts qui, pour moi, n'ont pas à avoir lieu. Qu'est-ce que je risque si je ne solde pas ? est-ce que je peux être "fiché " pour un montant inférieur à 20 € ?rnrnMerci pour votre réponse et vos conseils.

Par **Visiteur**, le **02/12/2016** à **16:58**

L'huissier ne peut rien faire, hormis vous relancer !